

Page 5

ÉCO-ÉNERGIES
PACTES Energie,
c'est parti !
Le programme
a enfin débuté

Page 6

INFO
Aides financières
le cru 2011
Ce qui change
cette année

Page 7

FORMATION
Animations
scolaires 2010
Bilan d'une année
bien remplie

adéra

● ● ● ●

mag

n° 18 - février 2011

DOSSIER

ÉCO-ÉNERGIES
Page 4

L'énergie demain ?

La génération baby-boom arrive sur le marché des retraites. Que va devenir le marché de l'emploi avec des retraités qui ont du mal à lâcher le boulot, qui vont faire peser sur le budget des retraites un poids jamais égalé sur la balance démographique en France.

A 20 ans ils ont connu mai 68, leurs vies durant, ils ont été marqués par les comportements et les attitudes de ces années où l'environnement n'était pas une préoccupation.

Leurs enfants eux ont connu la montée du chômage, et la difficulté de trouver un emploi.

C'est donc la génération qui lors de ces 20 ans se trouve dans un contexte où l'écologie prend une place importante, qui sera la génération du changement politique.

La génération baby-boom n'a-t-elle pas contracté une dette envers la génération actuelle des 30-40 ans, en exploitant sans vision à long terme l'économie, l'écologie et la finance.

Les retraités peuvent être mis à contribution de part leurs expériences dans les associations, les syndicats... Il faut donc réinventer un modèle de cotisations sociales qui ne soit pas basé que sur le travail salarié.

Certains comportements extrêmes produisent les mêmes conséquences. Les très riches roulent en 4x4 et jet privé, construisent des villas de luxe sur des zones protégées, les plus pauvres eux doivent acheter des produits pas chers qui viennent de pays où le coût salarial est proche de l'esclavagisme et les matériaux sont peu respectueux de l'environnement. Ces deux modes de consommation sont aberrants. L'écologie doit donc être humaniste.

Venez rejoindre l'équipe de l'ADERA, pendant un chantier de bénévoles, lors d'une conférence, devenez responsable d'une activité.

Bonne année à tous.

● Marc Allemand



Des économies d'énergie aussi dans le collectif...

Qu'il s'agisse d'un gîte, d'une maison de retraite ou d'une copropriété, il n'est pas toujours facile d'appréhender les différents leviers sur lesquels les gestionnaires, les habitants ou les utilisateurs peuvent agir pour réduire les consommations d'énergie.

Un maître d'ouvrage qui souhaite réduire les charges de fonctionnement de ce type de bâtiment a souvent besoin d'un regard extérieur ayant des compétences particulières en thermique. Pour cela, l'ADEME et le Conseil Régional de Franche-Comté peuvent aider financièrement le maître d'ouvrage pour la réalisation d'un audit énergétique de ses locaux par un bureau d'études spécialisé. En amont de cet audit, sur le département de la Haute-Saône, il est possible de se faire accompagner par l'ADERA* sur la rédaction d'un cahier des charges spécifique suivant les caractéristiques du ou des bâtiments à étudier. Ce cahier des charges a pour mission de formaliser les étapes et la procédure que devra respecter le bureau d'études lors de son intervention. L'accompagnement permet alors de réaliser une description de l'existant, en recensant les différents points clés à étudier afin de demander une proposition avec des actions concrètes à mettre en œuvre, indiquant les économies réalisables ainsi que les aides disponibles pour ces travaux.

Après la maîtrise de l'énergie, place à l'opportunité des énergies renouvelables

Toujours pour les bâtiments collectifs, que ce soit pour des collectivités ou pour des projets



Plaquette de promotion du dispositif

privés, mais aussi pour d'éventuels réseaux de chaleur reliant plusieurs constructions, il est possible de faire réaliser une étude d'opportunité en amont de la réalisation d'une chaudière bois énergie ou de l'installation de capteurs solaires thermiques. Ce document permet de mettre en évidence la pertinence de la mise en place d'une telle installation, sans que le maître d'ouvrage (collectivité ou porteur de projets privés...) n'ait à s'engager financièrement. Ce travail est cofinancé par le Conseil Régional de Franche-Comté, l'ADEME et l'association réalisant ce document. Il est réalisé par l'ADERA sur le département de la Haute-Saône*. Ce dossier dégrossit le travail en écartant les projets non pertinents, en pré-dimensionnant et localisant les installations et en apportant des éléments concernant le temps de retour et le surinvestissement de tels projets.

Dernièrement, une plaquette présentant ces prestations a été imprimée, n'hésitez pas à nous la demander.

● Fabrice Bouveret



Pour tout renseignement, contacter Fabrice Bouveret à l'ADERA au 03 84 92 12 86

* Sur les autres secteurs de Franche-Comté, ces prestations sont réalisées par Gaia Énergie pour l'Aire Urbaine de Belfort et Montbéliard et AJENA sur les départements du Doubs et du Jura.

sommaire

adera mag n°18 - FÉVRIER 2011

Des économies d'énergie aussi dans le collectif...	page 2
Tempête de cerveau	page 3
L'énergie demain ?	page 4
PACTES Énergie, c'est parti	page 5
Aides financières : le cru 2011	page 6
Animations scolaires 2010	page 7
Précarité énergétique	page 8
Un bureau témoin pour sensibiliser les agents	page 8

Directeur de la publication : Marc Allemand, président. Responsable de la rédaction : Nicolas Moniot. Comité de rédaction : Marc Allemand, Fabrice Bouveret, Estelle Criqui, Brigitte Guyon, Nicolas Moniot. Crédits photos : ADERA, Conseil Général de la Haute-Saône et couverture : © NJ-Fotolia. Mise en page : Créa-exé, Marie-July Bertheliet, 70600 CHAMPLITTE. Impression : Imprimerie Simon, 25290 ORNANS, imprimé sur papier recyclé. Parution : février 2011. Dépôt légal : en cours. Bulletin gratuit. Contacts : ADERA (Association régie par la loi de 1901), Le Moulin, 70120 GOURGEON, tél. : 03 84 92 12 86, courriel : adera.infoenergie@orange.fr. Toute l'actualité de l'association sur : www.adera.asso.fr.

Tempête de cerveau

En début d'année, l'ADERA a mis en œuvre un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) permettant de faire une approche globale de la vie de l'association (ses activités, son fonctionnement, ses finances,...) pour permettre de définir une stratégie de développement.

Après un premier diagnostic réalisé par Emilie Geoffray de l'association U3A, structure porteuse du DLA en Haute-Saône, Marie-José Parron, du cabinet Ramboatiana & Lombardi, nous a accompagné dans cette démarche. Un groupe s'est constitué et s'est retrouvé régulièrement pendant un an pour faire émerger le sens de nos actions. Je vais essayer de vous en faire la synthèse.

En novembre 2001, l'ADEME a confié à l'association la responsabilité de l'Espace Info Energie de Haute-Saône (hors zone urbaine d'Héricourt) et finance actuellement, conjointement avec le Conseil Régional de Franche-Comté, 2 postes salariés sur les 3. Dans ce cadre, l'ADERA :

- répond à environ 1 000 à 1 200 demandes de conseils par an,
- réalise des programmes d'animations liés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,
- organise des visites d'habitats performants et de sites équipés en énergies renouvelables.

Par ailleurs l'ADERA développe des activités d'études, de conseil, de formation et d'animation en direct ou en sous-traitance de l'AJENA (association équivalente dans le Jura), financées pour l'essentiel par des donateurs d'ordre publics. Il était prévu dans les statuts que l'Association crée un lieu de démonstration, d'application, de formation et d'information, dit "Centre d'Application".

Depuis sa création, l'Association poursuit donc l'objectif de créer un Centre d'Application des Energies Renouvelables et de l'Eco-construction. L'idée est de proposer, sur un même site, l'éventail des solutions possibles avec des applications concrètes afin de démontrer leur efficacité, sur les techniques constructives, le bioclimatisme, les matériaux sains, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, les énergies renouvelables...

Ce Centre d'Application se caractérisait par un sentier thématique avec 6 pavillons sur des thématiques propres à nos objectifs et un bâtiment permettant l'accueil de public, un centre de ressources et des bureaux. Le coût global du projet était proche de 550 000 euros.

Après la tempête le beau temps

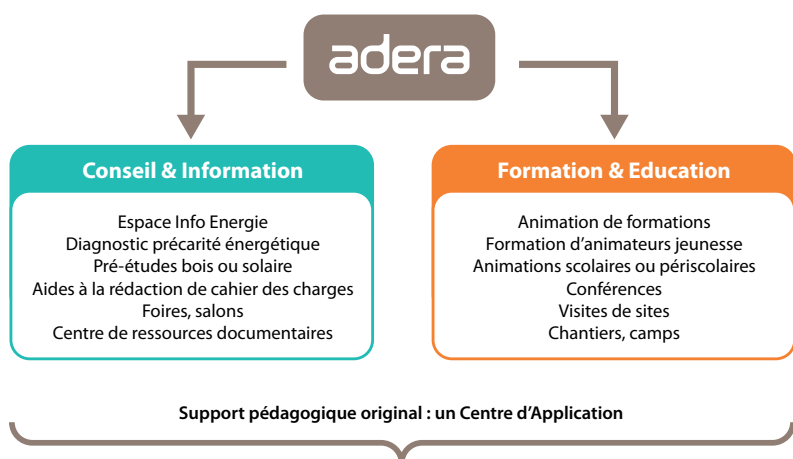
Face à cette expertise faite par le groupe DLA, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas réaliser la partie construction d'un bâtiment mais d'envisager l'extension des bureaux actuels, sur le lieu du moulin sur le principe d'une location. La décision d'acter le projet de sentier a été votée et une commission sentier a été créée. Au travail !

• Marc Allemand



Contact DLA : Emilie Geoffray, chargée de mission DLA, Association U3A, 29 BD Charles de Gaulle, BP 30137, 70003 VESOUL PPDC, Tél. 03 84 75 95 89, Fax 03 84 75 95 86, u3a-dla.70@orange.fr

Les domaines d'activités stratégiques de l'ADERA sont de 2 natures :



Brèves

L'ADERA se relooke

Vous l'avez déjà sans doute remarqué, l'ADERA a modernisé son logo. C'est lors de la soirée des 10 ans de l'association que les personnes présentes ont eu à choisir parmi les différentes propositions de Marie-July Berthelier, du studio créa-exé à Champlitte. Une charte graphique a ensuite été réalisée, ainsi que cette nouvelle version de l'ADERA' mag. A suivre sans doute prochainement : un nouveau site internet tout beau tout neuf.



Contact : Studio créa-exé, Marie-July Berthelier, 70600 Champlitte, 06 48 32 32 27, www.creaexe.fr

Au fil du sentier

Suite au Dispositif Local d'Accompagnement (voir article sur le sujet) et à la validation des objectifs par le Conseil d'Administration, une commission a été mise en place pour travailler sur le projet de sentier pédagogique. Pour commencer, un cahier des charges précisant le contenu de ce sentier va être rédigé. En parallèle, des chantiers associatifs continueront à être organisés dès les beaux jours revenus pour terminer les éléments du sentier déjà commencés. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées de ce projet.

Bilan 2010 pour l'Espace Info Energie

Voici la répartition des contacts qui ont fait appel à l'Espace Info Energie (EIE) sur les 4 dernières années.

Type	Visites	Rendez-vous	Tél.	Courriers et Fax	E-mails	TOTAL
2007	5	34	842	2	90	973
2008	17	53	978	12	118	1178
2009	34	89	1046	3	172	1344
2010	39	127	764	3	135	1068



Comme pour l'ensemble des EIE Franc-comtois, voir même nationaux, on constate une baisse par rapport à 2009. Les EIE sont plus confondus dans la masse de toutes les informations que l'on peut trouver aujourd'hui sur l'énergie. Alors n'hésitez pas à parler de ce service autour de vous !

Nous vous rappelons que nos permanences téléphoniques se font **du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30 au 03 84 92 15 29**, et que nous avons également des permanences les lundis et mercredis sur Vesoul. Pour en savoir plus, appelez nous ou visitez notre site internet : www.adera.asso.fr.



L'énergie demain ?



Exploitation des sables bitumineux en Alberta

L'ère du pétrole bon marché, inépuisable est bel et bien révolue. Fini la boulimie énergétique, le gaspillage aveugle et les comportements autistes face à l'énergie !

Pour les sceptiques de la dernière heure, il est temps de prendre connaissance du fameux pic de Hubbert, "cet instant décisif où la production pétrolière globale cessera de croître, avant de se stabiliser puis de s'effondrer inexorablement!". Pour nombres d'experts pertinents, cet instant fatidique est derrière nous. L'ère de l'épuisement des ressources pétrolières est bien arrivée !

Le charbon, notre tombeau carbonique !

Les espoirs provenant de l'exploitation des sables bitumineux dans l'Alberta au Canada sont à oublier illico. Ce pétrole serait le plus sale de la planète et aussi le plus cher, avec des conséquences écologiques et sociales inévitables, irrémédiables et dramatiques. Plus loin, du côté de l'Arctique, les réserves

pétrolières stockées sous les glaces sont estimées à 13% des réserves mondiales. La fonte des glaces toujours plus importante ne fait qu'augmenter la convoitise de ce pétrole. La menace est proche de voir des entreprises d'extraction agir dans ces zones très fragiles pour l'écosystème. Une autre catastrophe écologique et sociale à l'horizon ? Espérons que Dame Sagesse saura se faire entendre ! Question gaz, le tableau n'est pas meilleur, les réserves sont certes estimées à 64 ans au rythme actuel des consommations, mais c'est sans compter sur la demande croissante des pays en émergence bien décidés à bénéficier des miettes de cet eldorado. La fin est donc toute proche ! Demain, après-demain, hier ? Avec des tarifs exponentiels et peu transparents. Quant au charbon, les réserves sont plus prometteuses, 150 ans au rythme actuel des consommations, mais l'impact écologique est tel qu'il nous mène directement à notre tombeau carbonique. Jetons définitivement ces espoirs peu réjouissants aux oubliettes pour s'occuper sérieusement des énergies renouvelables !

inutiles, c'est un changement fondamental de comportement dont il s'agit, en commençant par mettre au panier nos schémas archaïques : "je consomme beaucoup d'énergie donc je suis riche et j'appartiens à une classe sociale respectée". Cette fameuse confusion entre gaspillage énergétique et haute valeur sociale est à jeter définitivement aux oubliettes du musée des horreurs. Pour éclaircir le concept

“Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde”

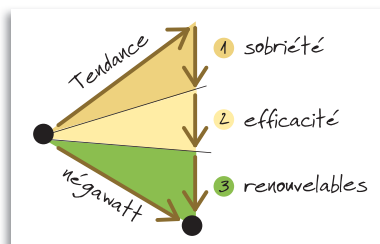
de SOBRIETE ÉNERGÉTIQUE gage de notre avenir énergétique, citons l'observation tout à fait éloquente de thermiciens de renom. Après avoir réalisés plusieurs analyses thermiques de bâtiments tertiaires, ils ont constaté que nombres de ces bâtiments consomment plus quand ils sont inoccupés que lorsqu'ils sont occupés. Une ineptie, je vous l'accorde ! Mais comment est-ce possible ? Cette pratique selon les mêmes observateurs semblerait très courante. La climatisation, le chauffage, la ventilation, les appareils informatiques et j'en passe...ronronnent toute la nuit et tout au long des jours de congés tous seuls dans leur coin...pour des prunes. Mal réglés, non débranchés, tous ces appareils occasionnent des surconsommations impressionnantes et inutiles.

L'efficacité en question

Du côté de L'EFFICACITÉ, l'exemple le plus parlant, c'est le chauffage électrique, cette spécificité française. En hiver, les centrales nucléaires ne suffisent plus pour produire la surconsommation occasionnée par ce mode de chauffage (à noter au passage son rendement tout à fait déplorable qui n'excède jamais les 30%). Des centrales thermiques à flamme, dont certaines au gaz, sont donc mises en route. A l'époque, il aurait été plus judicieux d'installer directement des chauffages à gaz et d'interdire le chauffage électrique, pratique courante dans certains pays européens. Aujourd'hui la solution la plus pertinente est de mettre en place rapidement des programmes conséquents d'aide à l'isolation efficace. Il est prouvé qu'économiquement, socialement et environnementalement c'est la solution la plus adéquate pour nous citoyennes et citoyens... Pour finir ce tour d'horizon, il est grand temps que les industriels développent sérieusement des produits adaptés à l'efficacité énergétique.

Nouvelles perspectives énergétiques !

Dans l'ombre, depuis de nombreuses années, certains y travaillent d'arrache-pied et ouvrent la voie vers une nouvelle visibilité énergétique. En France, l'association négaWatt² composée d'ingénieurs, d'architectes, de spécialistes en droit... indépendants et critiques, planche depuis plus de dix ans sur le "scénario négaWatt" 100% énergies renouvelables, réalisable à l'horizon 2050. Pour ces visionnaires français, la réussite du scénario se joue sur trois points fondamentaux, comme une valse à trois temps ! Premier pas, la SOBRIÉTÉ, deuxième pas, L'EFFICACITÉ, et troisième tempo les ÉNERGIES RENOUVELABLES.



L'importance des deux premiers points est telle, qu'à eux seuls ils permettent de diminuer de 60% notre demande en énergie. Impressionnant, non ! Mais qu'en est-il de la SOBRIÉTÉ ? Au delà d'éteindre les éclairages

Zoom sur le programme "Kombikraftwerk"

Kezako ! Des industriels et des universitaires ont tout simplement couplé 11 éoliennes, 4 centrales de production électrique de cogénération biogaz, 20 installations photovoltaïques et 1 station de pompage hydroélectrique entre elles, réparties sur tout le territoire allemand et raccordées au réseau. C'était en 2007, et depuis ce système pilote et innovant fonctionne et n'a rencontré aucun grand souci technique. L'une des clés de la réussite de ce projet réside...dans les bureaux, où le centre de contrôle prévoit et ajuste à la minute près la production nécessaire. Comment ? Tout simplement via la fée informatique. Ce système de gestion électrique innovant représente l'équivalent de l'alimentation d'une ville de 12 000 habitants



et démontre que la même application en grand est... possible. Avec comme objectif, couvrir 100% de la demande électrique allemande en électricité renouvelable, d'ici 2050. C'est parti ! D'autres visionnaires s'activent en Europe et de l'autre côté de l'Atlantique... et confirment qu'aujourd'hui la préoccupation énergétique occupe plus d'un quidam.



Celles et ceux pour qui l'efficacité énergétique est une évidence se trouvent confrontés régulièrement à un véritable parcours du combattant quand il s'agit de dégotter des accessoires, des véhicules... efficaces. Certes, je vous l'accorde un léger vent se lève ... mais un très très long chemin reste à parcourir...

Énergie, vers un autre regard !

Dernier tempo, le développement des ÉNERGIES RENOUVELABLES. Reprenons la logique mise en place par l'association négaWatt, EFFICACITÉ + SOBRIÉTÉ = moins 60% de consommations énergétiques. Reste donc 40% à produire avec les énergies renouvelables. Pour les négaWatteux, à l'horizon 2050, c'est non seulement possible mais c'est le seul futur envisageable et c'est maintenant qu'il faut s'y atteler en diminuant progressivement l'utilisation des énergies fossiles, la production d'électricité nucléaire et en changeant nos mentalités et nos modes de pensées. A savoir qu'un avenir avec moins d'énergie ne sera pas forcément déplaisant. Question gestion du réseau électrique, un détour par l'Allemagne démontre la faisabilité (voir encadré sur le programme "Kombikraftwerk").

Le territoire, eldorado énergétique !

Retour en territoire franc-comtois. Zoom sur Foussemagne, commune du Territoire de Belfort, où développement durable rime avec réalisable. Ici les énergies renouvelables sont une préoccupation presque...banale. C'est dans cette commune de 1000 habitants qu'est née le 30 octobre 2010, la société "Ercisol"³ (énergies renouvelables citoyennes et solidaires) avec pour objectif, la production et la distribution d'énergies (électricité et chaleur) d'origine renouvelable. Initiative des plus innovantes sur le territoire français où les coopératives citoyennes ont du mal à émerger face au vide juridique français. Ercisol a opté pour la société par actions simplifiée (SAS). Au 31 décembre 2010, déjà 41 associés ont souscrit 166 actions avec comme principe coopératif fondamental, un Homme = une voix. La voie nous est enfin ouverte à nous citoyennes et citoyens de participer activement à la politique énergétique de demain sur notre territoire et de faire vivre la pensée de Gandhi : "Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde".

● Brigitte Guyon

1 L'après-pétrole de Serge Enderlin Éditions du seuil
2 www.negawatt.org
3 Pour en savoir plus : www.ercisol.com

PACTES Energie, c'est parti



Le programme PACTES Energie, pour Programme d'Accompagnement des Collectivités et des Territoires à l'Éducation et à la Sensibilisation à l'Énergie, a enfin débuté.

Enfin car de multiples contretemps sont venus retarder le lancement de ce programme européen, mais c'était sans compter sur la détermination de AJENA, association porteuse du projet. PACTES Energie, c'est d'abord la rencontre de collectivités avec des acteurs des territoires. Pour l'ADERA, il s'agit du Conseil Général de la Haute-Saône (CG70). Les collectivités engagées dans le programme ont toutes pour point commun de réaliser un Plan Climat Energie Territorial.

L'objectif général du programme est d'apporter des outils et des méthodes pour changer les comportements des usagers de la collectivité et des habitants des territoires en matière de consommation d'énergie.

Pour ce faire, différents outils vont être mis en œuvre : ● 15 nouveaux épisodes des Energivores par le CRDP de Franche-Comté (visionnez les épisodes existants sur <http://www.energivores.tv/>), ● 50 planches de BD,

● un site web permettant de suivre l'actualité du programme, ● des modules de formation à destination des enseignants, des animateurs et des agents des collectivités qui seront dispensés à compter de juin 2011, ● une mallette qui contiendra les outils produits lors du programme ainsi que des outils existants représentatifs. Cette mallette sera ensuite mise à disposition de qui voudra.

Le programme, qui s'étale d'avril 2010 à décembre 2012, sera rythmé par la sortie des épisodes des Energivores et des planches de BD. Depuis bientôt un an, l'ensemble des acteurs (URCPIE de Franche-Comté, AJENA, GAIA, CRDP de Franche-Comté, ASCOMADE et ADERA) se rencontrent régulièrement pour définir les contours des différents outils et les réaliser. Vous pourrez prochainement suivre les avancées du programme sur <http://www.pactes-energie.org/>.

● Nicolas Moniot



N'oubliez pas que vous avez accès à notre centre de ressources !!!

Oui, en tant qu'adhérent, vous pouvez emprunter des ouvrages ou du matériel faisant partie de notre centre de ressources. Vous trouverez la liste complète sur notre site internet. Les derniers arrivages :

"Rénovez votre maison : des solutions écologiques" de Mohamed Amjahdi et Jean Lemale



Adapté à tous les cas d'intervention, du changement des fenêtres à l'isolation du toit, en passant par le système de ventilation, le chauffage et

l'eau chaude sanitaire, "Rénovez votre maison : des solutions écologiques" est l'ouvrage idéal pour tous ceux qui désirent réduire leurs dépenses énergétiques et maîtriser leurs consommations.

Revue "La Maison Écologique n°60"



Le dossier principal de ce numéro porte sur l'isolation extérieure avec des comparatifs de produits et des schémas. Vous y trouverez aussi les sujets suivants : Une rénovation

pour 40 000 euros, Construire grâce à un chantier participatif, Un gîte autonome en énergie, Coté récup : tables et fauteuils en bois de chantier.

● Estelle Criqui



Aides financières Le cru 2011

Dans le dernier numéro, j'avais essayé de faire le tour des aides financières possibles pour financer son projet de logement basse consommation, et par extension tous travaux d'amélioration de l'habitat. Comme de coutume, le changement d'année a apporté son lot de nouveautés. Il devient donc nécessaire de refaire le point pour commencer 2011 du bon pied.

Par rapport au dernier numéro (téléchargeable sur www.adera.asso.fr), les modifications principales portent sur :

- la suppression du Pass'Foncier, du prêt à taux 0 à l'accession et du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt au profit du PTZ+ (PTZ pour Prêt à Taux Zéro),
- des adaptations du crédit d'impôt développement durable,
- le programme "Habiter mieux" de l'ANAH,
- quelques adaptations du programme Effilogis de la Région Franche-Comté et de l'ADEME.

A noter que le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt reste valable si l'offre de prêt a été émise avant le 31 décembre 2010 et que l'acquisition du logement, ou la déclaration d'ouverture de chantier, intervient avant le 30 septembre 2011.

D'abord ce qui ne change pas

Le taux de TVA à 5,5 % pour les travaux dans l'ancien est reconduit jusqu'au 31 décembre 2011, sur la même base qu'en 2010. L'éco-prêt à taux 0 pour la rénovation énergétique des logements est lui toujours d'actualité. A noter toutefois, mais cela était prévu, que le cumul de cet éco-prêt avec le crédit d'impôt développement durable sur les mêmes travaux n'est plus possible. En revanche, si vous avez obtenu un éco-prêt à taux 0 en 2010 mais que vous n'effectuez les travaux qu'en 2011, bénéficier du crédit d'impôt sur ces travaux sera encore possible pour 2011.

Le PTZ+

Exit donc le Pass'Foncier, le prêt à taux 0 à l'accession et le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, bienvenue au PTZ+. Ce prêt est destiné aux primo-accédants, plus précisément aux personnes qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des deux années précédant la demande. Contrairement à l'ancien PTZ à l'accession, il n'est pas soumis à conditions de ressources, en revanche le niveau des ressources peut influencer sur un différé de remboursement éventuel et sur la durée du remboursement. Il est sans frais de dossier et modulable en fonction des revenus, de la composition du foyer, de la zone géographique, du type de logement (neuf ou ancien) et de sa performance énergétique. Il permet de financer l'acquisition d'un logement, et éventuellement de travaux de rénovation, ou la construction d'un logement, et éventuellement l'acquisition du terrain sous certaines conditions. Le montant du PTZ+ correspondra à un pourcentage du montant de l'opération, dans la limite d'un plafond (voir tableau ci-dessous).

Le pourcentage dépend du type de logement (neuf ou ancien), de la zone géographique et de la performance énergétique (selon que BBC ou non pour le neuf et selon l'étiquette sur le diagnostic de performance énergétique (DPE) pour l'ancien).

A noter que, autant pour le neuf il semble



incontournable de favoriser le niveau BBC, autant pour l'ancien il va être difficile de trouver des logements classés de A à D et donc de profiter à plein de cette aide. Et le taux moindre pour les logements les moins performants ne va sans doute pas favoriser la réalisation de travaux d'amélioration, c'est pourtant eux qui en auraient le plus besoin. L'étiquette après réalisation de travaux d'amélioration aurait pu aussi être prise en compte.

Pour les logements neufs

Zone géographique	Logement BBC	Logement non BBC
A	40 %	27 %
B1	35 %	22 %
B2	30 %	17 %
C	25 %	15 %

Pour les logements anciens

Zone géographique	Logement classé de A à D	Logement classé E ou F	Logement classé G
Toutes	20 %	10 %	5 %

Ah, point important, en Haute-Saône, toutes les communes sont en zone C sauf Châlonvillars qui est en zone B2 !!!

Vous pouvez effectuer une simulation et obtenir plus d'informations sur <http://www.ptz-plus.gouv.fr/>.

Le crédit d'impôt développement durable

Ce crédit d'impôt, comme toute les autres "niches fiscales", a été raboté de 10% par rapport aux taux initiaux. C'est-à-dire qu'un taux qui était auparavant de 50% est désormais à 45%, 40% à 36%, 25% à 22% et 15% à 13%.

Deux nouveautés :

- pour l'isolation des parois opaques, un plafond de dépenses apparaît (150 € TTC par m² de parois isolées par l'extérieur, 100 € TTC par m² de parois isolées par l'intérieur),

Plafonds du PTZ+ selon le type de logement et la zone géographique

Nombre de personnes	NEUF				ANCIEN			
	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C	Zone A	Zone B1	Zone B2	Zone C
1	156 000 €	117 000 €	86 000 €	79 000 €	124 000 €	93 000 €	86 000 €	79 000 €
2	218 000 €	164 000 €	120 000 €	111 000 €	174 000 €	130 000 €	120 000 €	111 000 €
3	265 000 €	199 000 €	146 000 €	134 000 €	211 000 €	158 000 €	146 000 €	134 000 €
4	312 000 €	234 000 €	172 000 €	158 000 €	248 000 €	186 000 €	172 000 €	158 000 €
5 et plus	359 000 €	269 000 €	198 000 €	182 000 €	285 000 €	214 000 €	198 000 €	182 000 €

L'imbroglia du photovoltaïque

Le taux du crédit d'impôt pour le photovoltaïque n'a pas changé qu'au 1^{er} janvier 2011 puisqu'il avait déjà été raboté le 29 septembre 2010. Il a donc été de 25 % entre le 29 septembre et le 31 décembre 2010 puis à 22 % depuis le 1^{er} janvier. Pour les projets qui étaient en cours lors du changement de taux un peu brutal du 29 septembre, le taux de 50% est maintenu si le devis a été accepté et un acompte versé avant le 29 septembre et que les panneaux produisent de l'électricité au plus tard le 31 mars 2011. Concernant les tarifs d'achat de l'électricité, il est prévu, à compter du 1^{er} janvier 2012, une dégressivité annuelle de -10% par rapport au tarif de l'année précédente pour les nouveaux contrats.

- pour les chauffe-eau thermodynamiques, le coefficient de performance minimal est désormais fonction de la technologie du matériel.

Le programme "Habiter mieux" de l'ANAH

Ce programme ne sera effectif en Haute-Saône que lorsque le Contrat Local d'Engagement sera en place (voir article sur la précarité énergétique). Cette aide concernera les propriétaires occupants aux ressources "modestes" ou "très modestes" au sens de l'ANAH. Il s'agira d'une prime forfaitaire de 1 100 € (pouvant être portée à 1 600 € maximum si une collectivité locale participe) octroyée en complément d'une aide classique de l'ANAH si les travaux réalisés améliorent d'au moins 25% la performance énergétique du logement. Une avance pourra être versée au démarrage des travaux. Un accompagnement technique et financier des propriétaires est prévu. Plus d'informations auprès de l'ANAH : 03 63 37 92 00.



Le programme Effilogis 2011

Bonne nouvelle : le programme Effilogis de la Région Franche-Comté et de l'ADEME est reconduit en 2011. L'Espace Info Energie restera l'interlocuteur privilégié des particuliers sur ce programme. Vous pouvez donc toujours demander un audit énergétique. Deux appels à projets pour bénéficier d'une subvention forfaitaire de 7 000 € (plus différents bonus) pour des projets de rénovation basse consommation sont planifiés (vers mars et septembre). N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant pour pouvoir y répondre dans les temps. Principale nouveauté en 2011, il est envisagé, à partir du printemps, une procédure d'aide simplifiée dite "BBC par étapes". On vous tiendra au courant. Plus d'informations sur le programme Effilogis sur www.effilogis.fr et auprès de nous.

Cette fois encore il ne s'agit que d'un aperçu rapide des aides possibles et des nouveautés pour 2011. Pas forcément simple de s'y retrouver !!! Aussi, n'hésitez pas à contacter votre Espace Info Energie préféré (permanences téléphoniques au 03 84 92 15 29 de 13h45 à 17h30 du lundi au vendredi, adera.infoenergie@orange.fr, possibilité de rendez-vous à Gourceon et Vesoul) mais aussi l'ADIL (03 84 75 60 19, Adil.70@wanadoo.fr) et à consulter le site de l'ADEME : <http://ecocitoyens.ademe.fr/>.

● Nicolas Moniot

Animations scolaires 2010

La maîtrise de l'énergie est un enjeu majeur du développement durable. Une des façons de la faire rentrer de manière plus systématique dans les mentalités est d'aborder ce sujet dès le plus jeune âge avec les futurs acteurs de demain.



Des animations spécifiques sur l'énergie étaient déjà proposées à des écoles primaires du département par La Maison de la Nature des Vosges-Saônoises (MNVS) du Haut du Them et par le CPIE de Brussey (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), et l'ADERA les rejoint en 2010, grâce à une convention signée avec le Conseil Général de Haute-Saône et l'ADEME.

4 demi-journées d'intervention

Cette convention stipule de réaliser un module de 4 demi-journées d'intervention par classe de cycle 3 (du CE2 au CM2) avec pour objectifs de permettre aux élèves de :

- comprendre ce qu'est l'énergie,
- comprendre l'importance de l'énergie dans notre vie quotidienne,
- savoir identifier les diverses sources d'énergies utilisées aujourd'hui et les problèmes que cela pose,
- comprendre les enjeux liés à la consommation de l'énergie,
- réfléchir aux solutions existantes pour faire des économies et les expérimenter.

Sur 2010, la MNVS et le CPIE devaient intervenir dans 5 classes chacun, et 8 classes pour l'ADERA (donc 32 demi-journées d'animations réalisées par Estelle Criqui).

Nos 3 structures se sont rencontrées en cours d'année afin de retravailler conjointement les contenus pédagogiques dans le but d'avoir une cohérence sur les objectifs de ce module, mais aussi pour partager nos compétences et nos outils. Nous nous sommes également répartis nos territoires d'action en fonction de nos lieux d'implantation. Ainsi la Maison de la Nature s'occupe du quart nord-est de la Haute-Saône, le CPIE du quart sud-ouest, et l'ADERA du quart nord-ouest. Pour ce qui est de Vesoul et de ses

alentours, nous nous mettons d'accord en fonction de nos disponibilités respectives.

2010

Sur 2010, l'ADERA est intervenue dans les 8 classes suivantes : • école du Luxembourg de Vesoul : 1 classe de 25 CE2-CM1 et 1 classe de 23 CM2 • école de Combeaufontaine : 1 classe de 18 CM1 et 1 classe de 25 CM2 • école du Pont de Planches : 1 classe de 19 CM1-CM2 • école de Roche et Raucourt : 1 classe de 23 CE2-CM1-CM2 • école de Favorney : 1 classe de 20 CM1 • école d'Amoncourt : 1 classe de 25 CE2-CM1-CM2.

Le fait de pouvoir intervenir 4 demi-journées dans chaque classe permet d'approfondir réellement le sujet de l'énergie et d'expliquer davantage la différence de consommation entre les pays Nord/Sud, la formation des énergies fossiles et leurs inconvénients... Une fois que les enfants ont compris tout cela, ils sont encore plus attentifs et motivés à trouver des solutions pour faire des économies et adopter des gestes économes.

Des supports ludiques et variés

Pour intéresser au maximum les enfants, nous essayons d'avoir plusieurs supports ludiques et variés : des jeux en classe et à l'extérieur, des ateliers d'expérimentation, des films... Nous avons eu un bon retour des enseignants sur ces premiers modules, et ce fut un réel plaisir de travailler avec des enfants qui ont énormément participé et étaient motivés pour chaque séance... Nous espérons pouvoir reconduire cette action sur 2011.

● Estelle Criqui

A la découverte
des isolants



Conférence de sensibilisation à Vesoul

Précarité énergétique : du constat à l'action en Haute-Saône

Dans le cadre du Grenelle II, une définition officielle de la précarité énergétique a enfin été entérinée.

Elle est la suivante : "Est en précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat".

D'après le rapport sur la précarité énergétique de janvier 2009, cela représenterait en France 3,4 millions de ménages dont 87 %

dans le parc privé, 62 % sont propriétaires et 55 % ont plus de 60 ans. Ils sont en majorité en milieu rural ou dans les petites agglomérations. Ça vous rappelle un départe-

“ Ils sont en majorité en milieu rural ou dans les petites agglomérations. ”

ment ? Conscients de cette problématique, le Conseil Général de la Haute-Saône et ses partenaires (ADEME Franche-Comté, Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), EDF, Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté et Office Public de l'Habitat (OPH) de Haute-Saône) ont mis en place en 2010 un fonds "Habitat Maîtrise de l'Energie" avec 4 cibles.

Fonds "Habitat Maîtrise de l'Energie"

- **Cible 1** : une aide financière aux petits travaux suite à un diagnostic réalisé par Habitat et Développement et l'ADERA. Ceci afin de résorber et idéalement d'éviter des impayés d'énergie.
- **Cible 2** : 5 conférences de sensibilisation sur

les éco-gestes. 2 à destination du grand public à Mélisey et Noidans-Le-Ferroux et 3 à destination des relais liés à l'habitat (assistantes sociales, agents de gestion de l'OPH, ANAH...). Ces conférences ont été assurées par EDF, les agents du Conseil Général et l'ADERA.

• **Cible 3** : des aides financières complémentaires aux gros travaux afin de résorber l'habitat indigne.

• **Cible 4** : des aides financières complémentaires aux gros travaux pour atteindre le niveau BBC dans des logements conventionnés. Ceci afin de préparer le locatif de demain. L'ADERA est principalement intervenue sur les cibles 1 et 2. Dans le cadre de la cible 1, 8 diagnostics auront été réalisés pour 2010. Pour ce qui concerne la cible 2, 110 personnes ont assisté aux conférences.

Depuis, l'ANAH a été chargée de mettre en œuvre le programme d'aide à la rénovation thermique des logements (programme "Habiter mieux") dans le cadre de l'engagement national contre la précarité énergétique. Ce programme s'appuie sur le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART), doté de 500 millions d'euros, qui vise à traiter 300 000 logements de propriétaires occupants modestes et très modestes pour atteindre une économie d'énergie d'au moins 25%. En plus d'une aide financière complémentaire pour réaliser les travaux, le fonds permettra de financer un accompagnement technique et financier auprès des propriétaires.

D'ici là, un Contrat Local d'Engagement contre la précarité énergétique (CLE) aura d'abord du être rédigé avec les partenaires locaux. Plusieurs challenges sont à relever pour assurer la réussite de ce programme : fédérer les partenaires locaux, assurer un accompagnement efficace des propriétaires concernés mais aussi, et avant tout, identifier ceux-ci.

• Nicolas Moniot

Agenda

18 au 21 février	Salon Planet'Energy ® : le salon des économies d'énergie à Epinal. Nous disposons de quelques entrées gratuites, nous contacter. Plus d'informations sur www.planet-energy.fr . Nous y serons présents le samedi et le dimanche avec l'exposition « Rénovation Performante ».
24 au 27 mars	Salon Bois Energie à Micropolis à Besançon. Plus d'informations sur www.boisenergie.com
25 mars	Assemblée Générale de l'ADERA. Visites et conférences sur le thème de la forêt dans le cadre de l'année internationale de la forêt. Programme à venir.
1 ^{er} au 4 avril	Salon Bio & Co à Micropolis à Besançon. Plus d'informations sur www.salonbioeco.com
courant avril	Visite de sites dans le cadre du programme régional de visites des Espaces Info Energie. Programme à venir, nous contacter.
1 ^{er} mai	Marché bio et du terroir à Champlitte. Nous y tiendrons un stand.
courant mai	Visite de sites dans le cadre du programme régional de visites des Espaces Info Energie. Programme à venir, nous contacter.
28 mai	2^e Journée éco-citoyenne à Plancher-Bas. Nous y tiendrons un stand.
courant juin	Visite de sites dans le cadre du programme régional de visites des Espaces Info Energie. Programme à venir, nous contacter.

Un bureau témoin pour sensibiliser les agents

Dans le cadre du programme de sensibilisation à l'énergie de la Direction de la Maîtrise de l'Energie (DME) de la Ville de Besançon, auquel nous participons avec AJENA et TRI, une action a été menée fin 2010 à destination des agents de la ville.

Une cinquantaine d'agents sont venus visiter les 2 bureaux témoins mis en place pour l'occasion pour y suivre une séance de sensibilisation. Dans le premier bureau, Claire Perrin, de la DME, abordait la problématique de l'énergie et du confort au bureau. Comment diminuer les consommations tout en obtenant un niveau de confort satisfaisant ?

Dans l'autre bureau, j'abordais la problématique des consommations d'électricité (bureautique, éclairage...) au bureau mais aussi à la maison. Quel éclairage choisir ? Comment éclairer correctement son poste de travail ?

Comment diminuer les consommations de son poste informatique ?... Il a été possible de répondre à ces questions, et de tordre le cou à quelques idées reçues, grâce à ce bureau témoin équipé de multiples wattmètres que chacun a pu manipuler.

Quelle surprise, par exemple, de constater qu'un poste informatique (tour et écran), même éteint, continue à consommer du fait des transformateurs qu'il contient. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des appareils équipés de transformateurs. Multiprise à interrupteur ou débranchement de l'appareil de rigueur donc.

A noter que l'ADERA dispose dans son centre de ressources de quelques wattmètres que vous pouvez emprunter pour faire des mesures chez vous et visualiser ces consommations cachées.

• Nicolas Moniot